

Octobre 2021

Présentation

Elite et MédicElite proposent de calculer les indicateurs de qualité demandés par les autorités de tutelles. Les renseignements fournis le sont en fonction des saisies dans les deux logiciels.

Il convient donc, tout au long de l'année, de soigner les saisies des résidents et en particulier, les entrées/sorties, les absences pour hospitalisation, les GIR, les éléments administratifs des départements, les dates de naissance etc...

Préparation EPRD

Elite prépare les cadres EPRD pour l'annexe 4 et l'annexe 9A

Les fonctions se situent dans le menu Gestion/Annexes

Indiquer simplement l'année de calcul N. Les colonnes de N-1 à N-4 seront récupérées dans les saisies du logiciel pour les hébergements permanents et les hébergements temporaires.

Si votre établissement n'est pas enregistré dans le cadre de l'hébergement temporaire, mais que des résidents ont été enregistrés en « temporaire » dans Elite, il conviendra de cumuler les tableaux des écrans I et II sur l'état final de la CNSA.

Relisez la page « Lisezmoi » du cadre de l'annexe 4A pour le remplissage des zones.

Elite mentionne en haut de la fenêtre la version du cadre utilisée avec la date (exemple janvier 2022), les états étant susceptibles d'évoluer.

Annexe 4A

Cette annexe est à rendre le 31 octobre de chaque année. L'année N à indiquer est l'année à venir. Par exemple au 31/10/2021, l'année N sera 2022

Si l'onglet affiché est « Permanent » ou « Temporaire », les informations Ehpad seront calculées et affichées. L'onglet « Permanent + Temporaire » va cumuler les deux pour permettre au gestionnaire d'avoir les informations dans le cas où des saisies temporaires ont été saisies alors que l'établissement n'a pas de lit « temporaire »

Si l'onglet « III- Accueil de jour » est affiché, l'appui sur le bouton « Calculer » ne calculera que la section accueil de jour si l'établissement est concerné.

La colonne N-1 est arrêtée au 31 octobre. Les chiffres sont augmentés de 2/12ème pour évaluer un prévisionnel sur 12 mois

La colonne N est calculée selon la moyenne des années N-4 à N-1 aussi bien sur les jours que sur l'estimation des absences.

Le calcul des ouvertures de l'établissement est fonction des jours d'ouverture de l'écran paramétrage de la structure (dossier) diminué des jours fériés ou de fermeture que l'on peut rentrer dans la fonction Accueil de jour/Jours fériés du menu principal.

ANAP

Elite prépare la grille de saisie de l'ANAP à terme échu (Document T_DBMS_grille de saisie_XXXX) pour l'axe 1 du document (V. Données nécessaires au calcul des indicateurs).

Les références aux questions sont indiquées dans les marges (ex : 2Pr6.2)

AXE 1

IPr

- Nombre de personnes en dérogation d'âge en accueil de jour
- Nombre de personnes accompagnées sur l'année en accueil de jour

2Pr6

Répartition par âge des personnes accueillies dans l'année (Tous les résidents de moins de 50 ans sont cumulés dans la première zone)

- 50 à 54
- 55 à 59
- 60 à 74
- 75 à 84
- 85 à 95
- 96 et +

Répartition par âge au 31/12

- 50 à 54
- 55 à 59
- 60 à 74
- 75 à 84
- 85 à 95
- 96 et +

2Pr6.2

- Nombre de personnes GIR1
- Nombre de personnes GIR2
- Nombre de personnes GIR3
- Nombre de personnes GIR4
- Nombre de personnes GIR5
- Nombre de personnes GIR6

2Pr6.4

- Durée moyenne de séjour des personnes sorties au cours de l'année
- Nombre de sorties définitives

2Pr 6.5

- Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection au 31.12
- Nombre de personnes bénéficiant mesure d'accompagnement social au 31.12
- Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure d'accompagnement judiciaire au 31.12
- Nombre de personnes bénéficiant d'une sauvegarde de justice au 31.12
- Nombre de personnes bénéficiant d'une curatelle au 31.12
- Nombre de personnes bénéficiant d'une tutelle au 31.12
- Nombre de personnes bénéficiant d'une autre mesure de protection au 31.12
- Nombre de personnes ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31.12

2Pr6.6

- Nombre de bénéficiaires de l'Aide sociale au 31.12

IPr2.1.2

- Dernier GMP connu au 31.12

IPr 2.2.2

- Dernier PMP au 31.12

IPr3

- Nombre de personnes au 31.12 en provenance du domicile
- Nombre de personnes au 31.12 en provenance d'un Ets de santé
- Nombre de personnes au 31.12 en provenance d'un Ets médico-social
- Nombre de personnes au 31.12 en provenance d'autre part...

IPr3.2

- Nombre de sorties par décès dans l'année
- Nombre de sorties par hospitalisation
- Nombre de sorties pour retour à domicile
- Nombre de sorties vers autre centre Médico-social
- Nombre de sorties autres

IPr3.3

- Nombre de jours d'hospitalisation complète
- Nombre de journées réalisées (Ehpad+ tempo mais hors Adj)

IPr4

- Nombre de journées réalisées (Ehpad+ tempo mais hors Adj)
- Nombre de journées financées : capacité x 365

IPr 4.2

- Nombre de journées théoriques
 - En Ehpad
 - En Accueil de jour

2Pr7 1.1

- Nombre de jours d'absence des personnes du 1/1 au 31/12
- Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois

IPr5.1

- Nombre d'admissions dans l'année

IPr 5.2

- Nb de sorties dans l'année hors temporaire
- Nb d'entrées dans l'année hors temporaire
- Nb de sortis dans l'année en accueil de jour
- Nb d'entrées dans l'année en accueil de jour
- Nb de lits et places financées en Accueil de jour

Médicelite - Indicateurs ANESM

Le module MedicElite vous permet également de calculer les indicateurs de l'ANESM.

(Voir la documentation dédiée à ce sujet)